

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la création d'une joint-venture entre « Saudi Aramco Development Company » (SADCO) et « Exel Investments Netherlands B.V » (Exel)

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées:

- Saudi Aramco Development Company (SADCO);
- Exel Investments Netherlands B.V (Exel).

Nature de l'opération

- Création d'entreprise commune.

Secteurs économiques concernés

- Le marché des services d'approvisionnement et de logistique ;

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 septembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration concernant la création et, ainsi, l'acquisition d'un contrôle commun par « Saudi Aramco Development Company » (« SADCO ») et « Exel Investments Netherlands B.V. » (« Exel ») d'une joint-venture (la « JV Envisagée ») au Royaume d'Arabie saoudite (« KSA »).

« SADCO » est une filiale entièrement détenue par « Saudi Arabian Oil Company » (« Saudi Aramco »).

« SADCO » et « Saudi Aramco » sont toutes deux immatriculées au KSA. « Saudi Aramco » est principalement engagée dans la prospection, l'exploration, le forage et l'extraction de substances hydrocarbonées et dans le traitement, la fabrication, le raffinage et la commercialisation de ces substances.

« Exel » est une société holding et une filiale indirectement détenue à 100 % par « Deutsche Post AG », la société mère allemande du groupe Deutsche Post DHL (conjointement avec ses filiales directes et indirectes, « DHL »). DHL est un groupe mondial de logistique. Il opère dans plus de 220 pays et territoires et emploie environ 570.000 personnes. DHL opère sous deux marques (Deutsche Post et DHL).

La JV Envisagée sera une société de plein exercice établie au KSA. Elle sera active dans la fourniture de services d'approvisionnement et de logistique, tels que (i) la gestion et l'optimisation de stockage et d'entrepôt, (ii) l'approvisionnement d'articles en stock pour le compte des clients, (iii) la gestion et l'optimisation des stocks et du transport, etc. La JV Envisagée devra, entre autres, (i) développer, exploiter et entretenir les installations pertinentes (ii) commercialiser, développer, vendre et fournir ses services, et (iii) mener des activités de recherche et développement.

Fait à Rabat, le 04 septembre 2023